

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 058-215800871-20240411-2024_025-DE



2024/025

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2024 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	10
. Qui ont pris part à la délibération	9

Secrétaire de séance : M. GILBERT Michel

Date de la convocation : le 05 avril 2024

Objet de la délibération :

Vote du budget primitif du lotissement 2024

VOTES :

Contre 0

Pour 9

Abstention 0

Le Conseil Municipal de la commune de Cossaye, réuni sous la présidence de Monsieur VENUAT Eric, Maire, délibérant sur le vote du budget primitif de l'exercice 2024,

1 – Lui donne acte de la présentation faite du budget primitif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
Résultats reportés	17 892,66		99 331,95		117 224,61	
Opérations de l'exercice	175 727,34	193 620,00	199 067,52	298 399,47	374 794,86	492 019,95
TOTAUX	193 620,00	193 620,00	298 399,47	298 399,47	492 019,47	492 019,47
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	193 620,00	193 620,00	298 399,47	298 399,47	492 019,47	492 019,47

2 – Adopte le budget primitif tel que présenté ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Michel, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

